

**MAIRIE DE LES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

N°02/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, DE BRUYNE Vincent, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Monsieur TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 13/02/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

OBJET : PARTICIPATIONS SCOLAIRES ECOLE DE MONTBRUN

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il vient de recevoir l'état des participation scolaires 2021 / 2022 de l'école de Montbrun-Les-Bains et le présente au conseil municipal.

Les participations scolaires s'élèvent à 5 738.72 € pour 2 élèves.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal a délibéré sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'état des participations scolaires 2021/2022 présentées ci-dessus pour un montant de 5 738.72 €
- **AUTORISE** Monsieur Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 27 février 2023,
Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

